

## **Offre de contrat post-doctoral orientation méthodes biographiques dans le cadre d'une ANR sur « Conditions de travail et santé des élus »**

Le CSO recrute sur contrat de recherche postdoctoral de 12 mois, entre octobre 2024 et septembre 2025, un.e chercheur.se en sociologie titulaire d'un doctorat, disposant de solides compétences méthodologiques en matière d'entretiens biographiques (conduite et analyse) et de compétences thématiques sur les questions de conditions de travail et/ou d'analyse du travail politique.

### **CADRE DES ACTIVITES DE RECHERCHE**

Une équipe de 9 chercheurs et enseignants chercheurs coordonnée par Didier Demazière (directeur de recherche, CSO) et travaillant dans cinq centres de recherche (CSO, CENS, ARENES, CERAPS, IRISSO) a obtenu un financement ANR pour le projet ELUSAN (2023-2025).

**L'objectif de ce projet**, qui articule sociologie du travail et science politique, est d'investiguer une dimension négligée des activités politiques et de l'exercice des mandats afin d'enrichir les connaissances accumulées sur le travail politique : les rapports entre la santé et le travail des élus. Si les enjeux de santé au travail constituent une thématique classique de la sociologie du travail, ceux qui sont spécifiques au métier d'élu demeurent en effet quasi-ignorés par les sciences sociales. Ce projet est inscrit dans un programme de long terme centré sur les élu.es au travail et développé à travers deux précédents projets soutenus par l'ANR : ANR PRELAT (2009-2012 coord. Didier Demazière) et ANR-ELUAR (2017-2021 coord. Rémy Le Saout). L'ambition est de saisir de façon articulée les manières dont les élu.es exercent leurs mandats, investissent les activités correspondantes, affrontent des normes et exigences spécifiques, règlent leurs rapports au travail politique.

Le projet ELUSAN est **organisé autour de l'hypothèse** selon laquelle l'exercice de mandat(s) politique(s) est une activité qui est traversée et configurée par des tensions entre, d'une part, des injonctions au dévouement et des normes de conduites exigeant d'être en bonne santé et, d'autre part, des formes multiples de mises à l'épreuve et d'usure face aux exigences de la fonction pouvant potentiellement dégrader la santé. Aussi, la finalité principale du projet est d'objectiver ces tensions et de montrer comment elles sont caractéristiques du travail politique tout en s'y inscrivant de manière différenciée. Ce faisant, le projet permettra de rendre compte des normes professionnelles au principe de la régulation de ces tensions, à l'échelle des dispositifs institutionnels, des pratiques individuelles et collectives et des modèles de référence circulant dans le champ politique.

Cette hypothèse est explorée à travers **quatre axes de recherche** qui s'organisent en autant de questions : Comment a été constituée la protection institutionnelle de la santé des élu.es et quelles en sont les formes ? (WP1) Quels sont les traits saillants des conditions de travail des élu.es et quelles sont leurs conséquences sur leur santé ? (WP2) Comment les élu.es gèrent-ils/elles leur santé, et se constituent-ils/elles en entrepreneurs de celle-ci ? (WP3) Comment les normes professionnelles en matière de santé circulent-elles dans le champ politique et sont-elles médiatisées ? (WP4).

**Le contrat postdoctoral proposé sera rattaché à l'équipe engagée plus particulièrement dans le troisième axe**, centré sur les expériences que les élu.es font de leurs mandats et de leurs conditions de travail des élu.es et les conséquences pour leur santé et leur vie personnelle.

Pour plus de précision sur le projet, voir <https://elus.hypotheses.org/>

### **STRUCTURE D'ACCUEIL DE LA PERSONNE RECRUTEE**

La personne recrutée en postdoctorat sera accueillie au **CSO, UMR CNRS – Sciences Po Paris localisée au 1 place Saint Thomas d'Aquin, Paris**. Elle aura accès à un bureau pendant la durée du contrat et

sera membre du CSO, ce qui lui donnera aussi accès à la bibliothèque de Sciences Po. Une charte du postdoctorat au CSO prévoit les droits et devoirs des postdoctorants et un certain nombre de dispositifs auxquels aura l'accès le ou la postdoctorant.e.

## MISSIONS

Les missions s'inscrivent dans le troisième WP du projet, intitulé « les élu.es comme entrepreneurs de leur santé ? », et coordonné par Didier Demazière, chercheur au CSO.

Ce WP est consacré à l'étude des activités et des carrières des élu.es, saisies pour l'essentiel à travers des entretiens biographiques approfondis. L'objectif est d'explorer les conditions de travail des élu.es telles qu'ils et elles les vivent et plus spécifiquement de décrypter les interactions entre santé et travail des mandats. L'hypothèse générale sous-jacente est c'est parce que les supports collectifs de protection et d'encadrement de la santé des personnels politique sont faiblement institutionnalisés (voir WP1) que les élu.es intègrent la santé comme une composante de leur travail et de leur carrière. Les missions principales consistent à **contribuer aux enquêtes de terrain, en réalisant et analysant des entretiens biographiques approfondis avec des élu.es exerçant différents mandats** : maires, députés, sénateurs, présidents ou vice-présidents de conseils régionaux ou départementaux. Environ 70 entretiens ont déjà été réalisés (15 en pré-enquête et 55 lors d'une première vague en 2024), et l'objectif est d'en réaliser un volume équivalent. Un plan d'échantillonnage a été réalisé, à partir des répondants à un questionnaire sur les conditions de travail (dans le cadre du WP2) ayant accepté le principe d'être recontactés pour un entretien. Les élu.es ainsi repéré.es, et déjà contacté.es par email, sont largement dispersé.es géographiquement, même si une partie est élue en région parisienne, sans compter les parlementaires. Dès lors une partie des entretiens pourra être effectuée en visioconférence. L'objectif est de concentrer la réalisation de ces entretiens sur la fin de l'année 2024, et des membres de l'équipe en ont déjà réalisés.

Le second volet de la mission est de participer, au sein de l'équipe du WP3, à l'analyse des entretiens, de proposer des pistes, d'enrichir des perspectives déjà tracées, et ce faisant de **participer à la mise en forme des résultats et à l'écriture de textes** et communications destinées à être transformées en chapitres ou articles (le nom de la personne recrutée figurera dans les publications et communications auxquelles elle aura contribué dans le cadre de son post-doc). Le ou la postdoctorant.e participera à l'ensemble des activités collectives réalisées dans le cadre du WP3 mais aussi aux réunions de l'équipe et aux séminaires de recherche dans lesquels les *papers* sont discutés. Il ou elle participera aux activités de valorisation y compris en présentant des résultats à des colloques ou congrès (sur le budget du contrat ANR).

Enfin, la mission comporte une troisième volet : alimenter, en lien avec les chercheurs, et **tenir à jour le site internet (elus.hypothèses.org)** présentant la recherche, les activités de l'équipe, l'organisation des séminaires, la participation de ses membres à des colloques et manifestations scientifiques et les premiers résultats scientifiques. Ce travail devra être soigné en raison de la consultation de ce site par les enquêtés.

Intégré.e dans l'équipe de recherche, et en particulier travaillant au quotidien avec les membres du CSO, il est attendu de la personne recrutée un travail de valorisation des résultats qui permettra **d'étayer et enrichir son CV, notamment en vue d'accéder à un poste académique pérenne**. Une partie du temps de travail (autour de 20%) sera donc aussi, après négociation, dédiée à la valorisation de la thèse ou de travaux antérieurs e la personne recrutée et/ou à une activité d'enseignement, à Sciences Po ou ailleurs.

## OBLIGATION DE SERVICE

Outre les missions mentionnées, la personne recrutée prendra part aux activités générales du projet (ateliers, séminaires...). Des déplacements en France très ponctuels sont possibles pour ces activités (Lille, Rennes ou Nantes) mais la majeure partie de celles-ci se déroulera à Paris.

## CONDITION D'ADMISSION

Les candidat.es doivent être titulaires d'un doctorat en sciences sociales et plus spécifiquement en sociologie ou en sciences politiques (date de soutenance impérative avant le 30 septembre 2024).

## COMPÉTENCES REQUISES

- Solide expérience des méthodologies d'enquête qualitatives, et plus spécifiquement des méthodes d'entretien à orientation biographique. Aisance dans l'interaction avec les personnes interviewées et capacité à conduire des entretiens approfondis de plus d'une heure.
- Solide expérience dans les méthodes d'analyse des entretiens et dans la production de résultats originaux à partir de ce type de matériau.
- Solides connaissances dans le domaine de la sociologie du travail et des conditions de travail et/ou en sociologie politique et plus spécifiquement sur le personnel politique.
- Compétences en matière de site internet (maintenance et alimentation).
- Capacité à travailler en collaboration avec une équipe scientifique de sociologues et politistes.
- Autonomie et capacités à prendre des initiatives.
- Qualités rédactionnelles et capacités à produire des textes sociologiques.

## CALENDRIER DE RECRUTEMENT

Date de publication : 12 septembre 2024

Date limite de candidature : 1<sup>er</sup> octobre 2024

Auditions : vendredi 4 octobre 2024

Prise de poste : à partir du 15 octobre 2024

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature complet devra être adressé, sous format numérique en un seul PDF, au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2024 à minuit à l'adresse suivante : [didier.demaziere@sciencespo.fr](mailto:didier.demaziere@sciencespo.fr) et [jerome.pelisse@sciencespo.fr](mailto:jerome.pelisse@sciencespo.fr)

Le dossier comprend :

- un curriculum vitae et une liste de travaux/publications ;
- le diplôme de doctorat (ou attestation) ;
- le rapport de soutenance de thèse
- une production scientifique pertinente au regard du poste (article, chapitre, communication)
- une lettre de motivation

## DURÉE DE RECRUTEMENT

Le contrat est d'une durée de 12 mois.

## RÉMUNÉRATION

Les recrutements se font sous la forme d'un contrat de recherche à durée déterminée à temps plein dont l'employeur sera Sciences Po.

Le salaire brut est de 2900€/mois, ajustée et complétée (ticket restaurant, prime de précarité...) selon les règles en vigueur à Sciences Po en fonction de la date de soutenance de la thèse et de l'expérience préalable en tant que postdoc ou assistant de recherche. Le salaire sera complété par des tickets restaurant, une prime de précarité, une prise en charge partielle des frais de trajets domicile / travail, selon les règles en vigueur à Sciences Po.